heures du matin; il fit charger six malles sur une charrette de commissionnaire et la fit conduire à la gare de Perrache, d'où il partit à neuf heures. La demoiselle Gonzalès l'accompagna à la gare. En partant, il dit qu'il avait donné sa démission et qu'il entrait à la pharmacie de son père à Paris, dont il donna l'adresse à Mme Perrin, qui lui écrivit quelques jours plus tard pour lui réclamer un bougeoir qu'il avait dû emporter.

Il répondit à la date du 5 décembre qu'il chercherait lorsque ses malles seraient défaites et lui demandait un tire-balles oublié. Aucun des propriétaires des maisons où il a logé, ni ses ordonnances n'ont jamais vu de serviette en sa possession. Mais depuis le mois de septembre, il avait un pardessus demi saison diagonales noir avec revers de satin,

LA PETITE BÊTE

Son ordonnance, le soldat Barbet, interrogé par M. Ramondenc, a dit qu'Anastay restait plusieurs jours sans aller à la caserne. Il allait souvent en permission au Péage-de-Roussillon, chez le docteur Madre. Une seule fois il alla à Paris. Les soldats de sa compagnie le surnommaient *la petite bête*. Il avait la vue si basse qu'un jour, à la porte de la caserne Bissuel, il heurta le lieutenant-colonel Peloux, actuellement colonel au 158e, qui s'emporta et lui dit qu'il ferait bien de se faire réformer. Les officiers du régiment ne veulent rien dire et cela se comprend.

J'ai vu ce soir le propriétaire du café Le Monument place Perrache. Il m'a dit qu'Anastay dont il n'avait pas eu à se plaindre jusque là, laissait des dettes au café, qui remontaient au mois d'août et de septembre.

Lorsqu'il apprit, la semaine dernière, qu'Anastay était en non-activité, il demanda son adresse aux camarades d'Anastay et écrivit à ce dernier il y a trois jours.

Pendant toute l'après-midi, M. Ramondenc, chef de la sûreté, a interrogé divers témoins.

ANASTAY EST LYONNAIS

L'ancien sous-lieutenant Anastay est né à Lyon le 12 juin 1866. Son père était, à cette époque, établi pharmacien à la Croix-Rousse, place du Marché. Il céda, quelque temps après, sa pharmacie, et vint se fixer à Paris où il fit la connaissance de la famille Dellard, par l'intermédiaire de Mme Caboret.

Les premiers renseignements représentent Anastay comme sournois et taciturne; ses camarades, avec qui il avait de fréquentes discussions, avaient pour lui peu de sympathie et le tenaient pour un homme de moralité douteuse; il était assez dur pour ses hommes.

Chambre des Députés

Séance du 24 décembre

Présidence de M. Floquet, président

La séance est ouverte à deux heures.

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Méline, président de la commission des douanes. — La commission propose sur les huiles d'olives 15 fr. au tarif général et 6 fr au tarif minimum. Le Sénat avait voté les droits de 15 fr. et 12 fr.

M. Raiberti combat le chiffre de 10 francs au tarif minimum qui aurait une conséquence fâcheuse pour le commerce et demande le rétablissement du droit de 5 francs.

M. Isoard soutient le droit de 10 francs. Ces huiles sont destinées à l'alimentation des classes aisées, qui peuvent donc supporter ce droit. Elles jouissent, en outre, du bénéfice de l'admission temporaire. Il faut protéger les producteurs d'olives, sinon ils arracheront leurs oliviers et le Midi de la France sera ruiné.

Cris: Aux voix! aux voix!

Le chiffre de 10 francs est adopté par 417 voix contre 101.

La Chambre adopte une disposition additionnelle portant que les huiles d'olives destinées à la savonnerie seront introduites aux droits de 5 francs et de 3 francs à charge d'être dénaturées aux frais des importateurs.

Les propositions de la commission sont adoptées sur les autres articles du numéro 110 (huiles fixes pures).

La Chambre adopte, sur les teintures préparées, les couleurs, les parfumeries, les poteries, les verres et cristaux, les objets d'orfèvrerie, la joaillerie, la bijouterie, l'horlogerie, les machines et mécaniques, les outils, les toiles mécaniques, les aiguilles façonnées, les crochets, les épingles, les chiffres du Sénat acceptés par la commission.

Elle adopte également les chiffres du Sénat acceptés par la commission sur la coutellerie, la ferronnerie, la serrurie, les ancres, câbles et chaines, les montures de parapluies, la clouterie, les bouchons de mécanique, les tubes en fer ou en acier, les ouvrages en cuivre. La Chambre rétablit l'exemption sur le corail non monté, que le Sénat avait frappé d'un droit de 10 francs au tarif général.

Les encouragements à la culture du lin

La Chambre aborde la discussion du projet de loi modifié par le Sénat ayant pour objet des encouragements à la culture du lin et autres cultures industrielles. Après une longue discussion l'article unique du projet de loi est adopté.

La Chambre adopte ensuite le numéro 27 du tarif des douanes (soies, bourre peignée) conformément aux propositions de la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi. La séance est levée à 6 h. 10.

NOUVELLES DU JOUR

Une grosse affaire. — Captation d'héritage. — Arrestations imminentes

Paris, 24 décembre. — Un gros scandale va éclater sous peu. Dans le monde judiciaire il n'est question que de cette affaire. D'après les on-dit, il s'agirait de soustraction de titres pour une somme fort importante, dans une affaire de succession.

M. Clément, commissaire aux délégations, est chargé de l'enquête. On croit qu'avant peu plusieurs arrestations seront opérées.

Le buste de M. Carnot à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 24 décembre. — Le conseil municipal de Saint-Pétersbourg a décidé de placer dans une salle de l'Hôtel de Ville le buste en porcelaine de Sèvres de M. Carnot, offert par le gouvernement français en souvenir de la réception des marins de l'escadre du Nord par la municipalité de Saint-Pétersbourg. Des remerciements seront adressés au gouvernement français.

Mgr Freppel. — Le cœur de l'évêque d'Angers enterré avec les restes de sa mère

Angers, 24 décembre. — Le cœur de Mgr Freppel sera transporté au couvent de la Retraite à Angers, où est enterrée la mère de l'évêque.

Le prélat a exprimé le vœu que son cœur, si l'Alsace redevient française, soit transféré avec les restes de sa mère, à Obernay, dans sa paroisse natale.

L'incident Chadourne. — Une nouvelle démentie

Paris, 24 décembre. — Une dépêche de Belgrade annonce que le bruit aurait couru à Sofia que la flotte franco-russe se disposait à faire une démonstration devant les forts de Bourges et de Warna. Ce bruit ne repose sur aucun fondement.

La fièvre jaune au Soudan. — Nombreuses victimes

Paris, 24 décembre. — La fièvre jaune fait depuis quelque temps, de nombreuses victimes au Soudan. Du 1er novembre au 12 décembre, dix officiers et 72 hommes ont succombé. Parmi les dernières victimes, on cite le lieutenant d'artillerie Audiart et le lieutenant d'infanterie de marine Dumont.

Mgr Freppel. — L'embaumement du corps. — L'éloge de l'évêque d'Angers par le journal anglais le « Times. »

Angers, 24 décembre. — L'embaumement du corps de Mgr Freppel a été terminé ce matin. A 2 heures de l'après-midi, le corps a été exposé dans la crypte de l'évêché; on l'avait revêtu des ornements pontificaux et coiffé de la mitre blanche; dans la main droite était placée la croix pastorale.

Autour du baldaquin des séminaristes sont agenouillés: de nombreuses personnes sont en prières, et la foule défile, nombreuse, mais calme et recueillie devant le corps du prélat.

Londres, 24 décembre. — Le *Times* dit que les sincères amis de la France apprendront avec plaisir l'unanime hommage rendu à l'évêque d'Angers, dont la carrière politique a été des plus dignes. Mgr Freppel, ajoute le journal de la cité, a rendu de grands services à son pays et à l'Eglise.

Paris, 24 décembre. — D'après le *Monde*, les ministres se sont occupés des obsèques de Mgr Freppel qui auront lieu mardi, à Angers, avec toute la pompe et tout le cérémonial arrêtés par le protocole en pareille circonstance.

L'heure des funérailles n'est pas encore fixée, toutes les réponses des évêques qui doivent y assister n'étant pas encore parvenues à l'évêché d'Angers.

La succession de Mgr Freppel à la Chambre

Paris, 24 décembre. — Le nom de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a été prononcé à propos de la succession politique de Mgr Freppel: A ce propos, on télégraphie de Nancy:

« Quant à l'éventualité d'une candidature dans la 3e circonscription de Brest, Mgr Turinaz est résolu à garder présentement une réserve absolue. Il ne sollicite rien, il ne décline rien, il ne dément rien. Avant tout, il est à présent demeuré évêque, c'est-à-dire défenseur autorisé des intérêts religieux. »

Une statue à Mgr Freppel

Paris, 24 décembre. — Les journaux religieux de Maine-et-Loire demandent qu'on élève à Mgr Freppel une statue à Angers, sur le rond-point des Magnolias, en face de l'université qu'il a fondée.

Léon XIII et M. Carnot

Rome, 24 décembre. — M. Lefèvre de Béhaine, ambassadeur de France auprès du Vatican, complimentera le pape mardi ou mercredi prochain au nom de M. Carnot et du gouvernement français à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an. M. Lefèvre de Béhaine repartira pour la France au commencement du mois de janvier pour jouir du reste de son congé.

Ce que pense le Tzar de l'incident Chadourne

Londres, 24 décembre. — On mande de Vienne au *Times*:

« L'affaire Chadourne a produit une mauvaise impression sur le Tzar qui ne désire pas que la question de la Bulgarie soit agitée en ce moment. Le Tzar a blâmé le rappel de M. Lanel et le baron de Mohrenheim a fait une démarche auprès de M. Ribot afin de le prier d'user d'une grande modération.

» Le Tzar souhaite que l'incident soit oublié le plutôt possible et il craint qu'en se montrant énergique envers la Bulgarie on n'indispose la Turquie qui se rangerait peut-être du côté de la Triple Alliance. »

A la commission sénatoriale des douanes

Paris, 24 décembre. — La commission des douanes du Sénat a rejeté aujourd'hui l'amendement Viger sur les farines voté par la Chambre des députés. Elle a rétabli les droits votés par le Sénat sur les chanvres peignés. Elle a ensuite ratifié les décisions prises par la Chambre dans la séance de mardi; et enfin les votes émis au Palais-Bourbon sur les graines oléagineuses.

Election d'un parnelliste

Waterford, 24 décembre. — M. Redmond, candidat parnelliste, a été élu par 1,725 voix contre 1 229 au candidat antiparnelliste. La déclaration publique du résultat a causé une vive agitation. On craignait un conflit entre parnellistes et antiparnellistes. Les hussards ont fait des patrouilles dans les rues, sabre au clair. Les abords de la gare sont gardés militairement.

Le brouillard en Angleterre. — Nombreux accidents

Londres, 24 décembre. — La circulation des voitures est devenue très difficile à cause du brouillard; dans certains endroits, elle a été complètement interrompue.

Les trains de chemins de fer ne circulent plus qu'avec d'énormes retards, qui se font particulièrement sentir dans la banlieue. Les communications avec le continent se ressentent également beaucoup de cet état de choses. Enfin, on signale de tous côtés des accidents graves occasionnés par le brouillard, qui est un des plus épais que l'on ait jamais vus et qui s'étend sur une grande partie de l'Angleterre.

L'expédition Continho. — Affreux accident

Lisbonne, 24 décembre. — L'expédition conduite par le lieutenant Continho, qui se trouvait entre Quilimane et Majemba (côte de Mosambique), a été détruite par une explosion de poudre qui lui a tué 60 hommes et en a blessé 170. Le lieutenant se trouve au nombre des blessés.

Désordres en Indo-Chine

Singapore, 24 décembre. — Le vice-roi de Pe-Chi-Li est remis de sa maladie et de nouveaux détachements de cavalerie ont été dirigés vers le nord de la Chine contre les rebelles. Il y a eu une émeute de Malais à Pahanj et un détachement de troupes malaises a été envoyé à Silangor sur les lieux des désordres. On attribue cette révolte à l'ancienne rivalité qui existe entre les chefs des tribus soulevées et les princes malais.

Noël à l'Elysée

Vendredi a eu lieu, à travers Paris, l'annuelle distribution d'aumônes faites par l'Elysée, à l'occasion de Noël, aux veuves pauvres.

Une somme de trente mille francs est affectée à ces secours: la moitié de cette somme est distribuée en espèces; l'autre sous forme de vêtements, lingerie, chaussures, literie.

Trois cents veuves sont admises à cette distribution on donne à chacune d'elles cinquante francs en espèces et pour cinquante francs d'effets.

Les candidates intéressantes ne manquaient pas... Il a donc fallu choisir, parmi tant de misères, celles qu'il semblait urgent de secourir avant toutes les autres. Et voici quelles instructions ont été données par l'Elysée:

Chacune des mairies de Paris a été invitée à relever sur les registres de son bureau de bienfaisance les noms des femmes assistées qui, ayant perdu leur mari *dans le cours de l'année*, se trouvent avoir à leur charge *trois* enfants au moins dont l'âge ne dépasse pas treize ans.

Le secours en argent est délivré à la bénéficiaire, au nom de M. Carnot, par la mairie de l'arrondissement où elle réside; les secours en nature sont confiés à une entreprise ordinaire de factage qui les distribue à domicile, comme de simples colis de chemin de fer.

La distribution des dons de la présidence durera toute la semaine et devra être achevée pour le jour de l'An.

Mort de M. de Lapommeraye

M. Henri de Lapommeraye, le critique littéraire, est mort vendredi matin.

La dynamite à Berlin

Berlin, 25 décembre. — Une formidable explosion a causé une panique dans le riche quartier de Thiergarten. Un grand pavillon de verre d'un des nombreux restaurants des Zelten a sauté en l'air. De nombreux carreaux des maisons voisines ont été brisés. Des débris de charpente ont été projetés à une grande distance et ont blessé légèrement plusieurs personnes. Heureusement dans cette saison, l'établissement est vide.

Il s'agit d'une vengeance accomplie avec de la dynamite. Une enquête est ouverte. Les pompiers sont en train de déblayer les décombres. Une foule énorme stationne sur les lieux.

Terrible collision de trains

New-York, 25 décembre. — Une collision a eu lieu près de Hasting entre l'express des chutes du Niagara et celui de Saint-Louis.

Il y a eu sept tués et plusieurs blessés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

INCENDIE DE LA FILATURE DE COTON de MM. Parent et Lemaire frères, rue du Parc

Un incendie considérable s'est déclaré, vendredi matin, à la filature de MM. Parent et Lemaire frères. Le bâtiment de la filature et de la préparation, qui comprend trois étages, s'étend sur une longueur d'une centaine de mètres, et va de la rue du Parc à la maison d'habitation de M. Jean-Baptiste Lemaire, rue du Grand-Chemin. Le bâtiment de la machine et des générateurs tient, d'un côté à la filature, de l'autre au bâtiment des générateurs de la retorderie Vinchon et Cie. Les magasins et bureaux sont parallèles, mais non contigus, à la filature.

L'alarme

Un commencement d'incendie, comme il s'en produit si souvent dans les établissements industriels, s'était déclaré vers six heures trois quarts, il avait été éteint au moyen des extincteurs.

Une heure après environ, le feu reprit — produit, croit-on, par l'échauffement d'un coussinet. On dit aussi que l'incendie serait dû au frottement d'une corde de poulie qui aurait pris feu et l'aurait communiqué au coton qui se trouvait sur un métier à filer. Ceci se passait tout en haut de la filature, au quatrième châssis, du côté de la rue du Grand-Chemin.

L'alarme fut aussitôt donnée.

L'arrêt de la machine

Comme tous les ouvriers se trouvaient à leur poste, on eût peut-être pu arriver à combattre avec succès ce commencement d'incendie.

Mais, en entendant l'alarme, le chauffeur arrêta net sa machine: celle-ci faisant fonctionner l'éclairage électrique, les lampes s'éteignirent, et la plus grande confusion régna dans les ateliers: il ne faisait pas encore jour, en effet, à cette heure-là. Une panique se produisit dans le personnel affolé, et plusieurs ouvriers s'enfuirent sans avoir même le temps de se vêtir complètement.

Peu après on fit de nouveau fonctionner la machine; mais il était malheureusement trop tard, le feu s'était propagé dans tout l'étage avec une stupéfiante rapidité, et il était de toute nécessité d'avertir immédiatement les pompiers.

L'arrivée des pompiers

Vers huit heures, les tocsins des différentes paroisses faisaient entendre leur lugubre sonnerie, et la foule se portait du côté des rues du Parc et du Grand Chemin. La pompe du poste de la rue des Arts arrive la première sur le théâtre du sinistre, bientôt suivie d'une pompe de l'Hôtel des Pompiers et de la pompe à vapeur n° 1. Les autres arrivèrent avec la pompe à vapeur n° 2.

A huit heures, la pompe à vapeur n° 1 était installée rue du Grand-Chemin, en face de la maison d'habitation, et puisait l'eau dans le grand réservoir qui se trouve dans la cour de M. J.-B. Lemaire. Trois pompes à bras étaient mises en batterie au même endroit.

La pompe à vapeur n° 2 et une pompe à bras furent installées près de l'abreuvoir, une autre dans la courée Vernier-Delrue, rue de l'Epeule; d'autres encore dans la rue du Parc, devant la façade de l'établissement Parent et Lemaire. Soit, en tout, dix pompes en batterie.

La compagnie était commandée par M. le capitaine Hubert.

Signalons aussi la puissante pompe à vapeur *fixe*, du peignage Vinchon, pouvant fonctionner facilement grâce à ses rallonges, à 300 mètres de distance, et qui a rendu de précieux services, tant pour combattre l'incendie, que pour préserver la retorderie adjacente à la filature en feu.

En dépit de la multiplicité des secours, toute la filature, cependant, ne formait plus, vers huit heures et demie, qu'un épouvantable brasier, — il fallait donc faire la part de l'élément destructeur, et concentrer les efforts de tous sur la préservation des maisons voisines.

Les voisins en danger

Il est bon d'expliquer ici que la fabrique Parent et Lemaire, déjà relativement ancienne — elle date, croyons-nous, d'une quarantaine d'années — est enclavée dans une agglomération de maisons, au nombre d'une vingtaine, et ayant front rues du Parc, de l'Epeule, et du Grand-Chemin.

Contigus à la fabrique se trouvent l'estaminet Prosper China, et la maison de M. Louis Lecat, entrepreneur de maçonnerie. L'estaminet a pu être préservé. Tout le mobilier du rez-de-chaussée a été enlevé. Le premier étage a été fortement endommagé par l'eau. En somme, le dommage peut être évalué à 2,500 francs, dont 500 pour l'immeuble. Il y a assurance à la compagnie l'« Eternelle. »

M. Lecat a commencé par défendre lui-même son habitation, au moyen d'un tuyau d'arrosage qui lui appartient: il a été ensuite aidé par une pompe à bras qui est restée en permanence, dans sa cour, pendant toute la durée de l'incendie. Les vingt chevaux qui se trouvaient peu de temps auparavant dans l'écurie, venaient heureusement de partir. L'eau a causé pour une centaine de francs de dégâts chez M. Lecat.

Au fort de l'incendie, M. Seynave, sergent-major, aidé de plusieurs pompiers, a creusé une tranchée dans la rue du Parc, devant le bâtiment embrasé, et coupé la conduite du gaz, afin de prévenir l'explosion d'un comptoir de 200 becs.

Un mur qui s'écroule

A dix heures tout danger était conjuré. Les pompes continuaient cependant de fonctionner: vers midi seulement les pompiers se retirèrent, laissant sur les lieux deux pompes sous la garde de vingt hommes.

Peu, de temps après, une partie du mur de la filature, longeant la courée Vernier-Delrue, rue de l'Epeule, s'écroulait avec fracas sur une maison habitée par M. Alexandre D..., cocher. Personne, heureusement, ne se trouvait en ce moment dans l'habitation qui a été fortement endommagé. Dans cette même cour, se trouvaient deux autres maisons occupées par MM. Lecomte et Renaud; ceux-ci, prévoyant la chute du mur, avaient eu la prudence de sauver leur mobilier. Le magasin de M. Diagoras, peintre, également contigu, a été épargné. L'écroulement de la muraille a causé des dégâts jusque dans la rue du Grand Chemin, chez M. Calonne, ferblantier, et chez M. Lombart, boucher.

L'atelier de M. Calonne a été endommagé et le dommage — couvert par une assurance — s'élèvera bien à 500 francs; chez M. Lombart, la cuisine et le poulailler ont souffert. Les dégâts, également couverts par une assurance, sont évalués à 1000 francs.

Un autre pan de mur menace de s'écrouler sur ces deux habitations.

Les dégâts et les assurances

Les dégâts occasionnés par l'incendie de la filature de MM. Parent et Lemaire s'élèvent approximativement à 500 000 fr.: 400 000 fr. pour le bâtiment et le matériel de la filature et de la préparation, 100.000 francs pour les marchandises. Il y a assurance pour 630.000 fr., à huit compagnies: la Providence, le Phénix, l'Union, le Monde, le Soleil, l'Union et le Phénix espagnol, l'Aigle et l'Abeille.

Derniers détails

— Le sinistre de samedi matin entraînera le chômage de 80 ouvriers environ.

— Nous avons remarqué sur les lieux MM. Pierre Destombes, adjoint; Debacker, curé de Saint-Sépulcre et plusieurs membres du clergé; Gilbert Sayet, secrétaire de la mairie; Barroyer, commissaire central; Martin, Van Costenoble et Horber, commissaires de quartier; M. Corbière, lieutenant de gendarmerie. Le service d'ordre était fait par la police, sous les ordres de M. le sous-inspecteur Prouvost, et par la gendarmerie.

— Vers une heure, la rue du Grand-Chemin était de nouveau envahie par une épaisse fumée. On parlait d'un nouvel incendie chez M. Ernoult-Bayart. Il n'en était rien. Il s'agissait d'un simple feu de cheminée — très rapidement éteint — qui s'était déclaré chez M. Prouvost-Ernoult.

Les blessés

En opérant le sauvetage des livres de commerce, un jeune ouvrier de 20 ans, M. Ferdinand Verbecke, demeurant rue Decrême, s'est fortement brûlé au cou. Il a été pansé par MM. les docteurs Largillière et Delattre.

— Un tisserand demeurant rue de Naples, M. Blondin Vandertroom, a reçu dans l'œil une étincelle qui l'a grièvement atteint. On craint que cet organe ne soit perdu.

Les fourneaux économiques. — Un arrêté municipal informe que les fourneaux économiques seront ouverts le 5 janvier prochain et sont situés: 1° Rue des Arts, au poste de police; 2° Rue St-Vincent-de-Paul au poste de police; 3° Rue Ternaux, près de l'école communale; 4° Rue des Fossés, au poste de police.

Il n'est pas nécessaire d'être secouru par le Bureau de Bienfaisance pour avoir part aux distributions des fourneaux.

Les indigents susceptibles d'y participer pourront, à partir du 28 décembre courant, s'adresser tous les jours, les dimanches et jours de fêtes exceptés de neuf heures du matin à midi et demi et de 2 heures 1/2 à 6 heures du soir, au Bureau central établi rue du Château, 4 ter.

Les familles admises recevront une carte, de couleur différente pour chaque fourneau indiquant leur domicile et le nombre de personnes dont elles sont composées.

Le prix des portions reste fixé comme suit:

Bouillon ou soupe, 5 centimes; légumes, 5 centimes; viande, poisson ou œufs, 20 centimes.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux familles pauvres pourront s'en procurer au bureau central, aux heures ci-dessus indiquées.

La commission recevra avec reconnaissance les dons en nature ou en argent qu'on voudra bien lui adresser.

La fête de Noël. — Dans toutes les paroisses, cette grande solennité a donné lieu à d'imposantes manifestations de foi. Bien avant l'aurore les joyeuses volées des cloches annonçaient la messe dite de minuit.

Les églises, toutes resplendissantes de lumières, étaient bondées de fidèles, et retentissaient des beaux chants de Noël.

Très nombreuses ont été les communions à cette première messe, ainsi qu'à celles qui ont été célébrées d'une manière presque ininterrompue pendant toute la matinée.

Une foule compacte se pressait aussi à la grand' messe, chantée en musique dans toutes les paroisses.

A Saint-Martin, la maîtrise, soutenue par un orchestre bien nourri, a exécuté avec entrain la messe d'Adam.

La chorale Notre Dame a interprété celle de Th. De Hache avec l'*Agnus Dei*, de la messe de M. Koszul, qu'elle a mis à l'étude pour son exécution de Pâques. Ce dernier morceau est écrit dans un style foncièrement religieux; l'harmonie en est très savante et la cadence qui le termine est du plus bel effet.

A Saint-Jean-Baptiste, c'est la messe des Rois Mages d'Alfred Pilot, qui a été exécutée.

Cette œuvre a été écrite pour trois voix d'hommes avec accompagnement d'orchestre sur d'anciens Noëls dont les motifs sont tantôt chantés par les voix, et tantôt répétés par l'orchestre; elle a produit l'effet le plus agréable en un pareil jour.

Elle a été, malgré ses difficultés, parfaitement interprétée.

Les chorales et chœurs des autres paroisses ont également rivalisé de zèle et de talent pour célébrer dignement cette grande fête.

L'assistance aux vêpres a été très nombreuse et les prédications ont été écoutées dans un religieux recueillement. Les offices ont été terminés partout par un salut solennel.

La première séance de la Société de géographie. — La première conférence de la saison 1891-92 sera donnée par le secrétaire général de la Société de géographie de Lille, M. A. Merchier, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des arts industriels, samedi prochain 26 décembre, à huit heures et demie. Il y aura 40 projections lumineuses.

Le sujet traité sera: *De Roubaix à Royan en passant par le Congrès de Géographie de Rochefort.*

En vue du congrès de géographie qui aura lieu à Lille au mois d'août 1892, il nous semble que le Comité de Roubaix ne pouvait faire un plus heureux choix que celui qu'il a fait du sujet et du conférencier.

En effet, c'est préparer les esprits au futur congrès de Lille et c'est choisir l'orateur le plus spirituel et le plus aimé du public Roubaisien. Tout nous promet donc une excellente soirée.

Cette conférence sera précédée d'une courte allocution de M. Henry Bossut, président du Comité de Roubaix.

Refuge de Nuit. — M. Henri Buisine, président de l'œuvre du Refuge de Nuit, a reçu la lettre suivante:

« Monsieur le Président de l'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit à Roubaix,

» J'ai l'honneur de vous envoyer mon offrande en faveur de cette œuvre, si digne d'intérêt.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées. » Vve Constantin Descat.

» 24 décembre 1891.

» Ci-joint un billet de 100 francs. »

MM. Roubaix, Tourcoing et Cie. — Après le célèbre M. Corbillard, découvert dernièrement par un journal allemand, on croyait pouvoir tirer l'échelle. Voici qui prouve qu'il n'en doit rien être:

Un journal anglais raconte gravement à ses lecteurs qu'un des principaux exportateurs de laines de Buenos-Ayres est en rapports d'affaires avec *Messieurs Roubaix, Tourcoing*, et autres manufactures du Nord de la France.

La vérification du beurre. — Jeudi, dans la journée, les commissaires du quartier ont prélevé, chez les marchands de la ville, des échantillons qui seront soumis à l'analyse: il s'agit de constater si les différents échantillons sont exempts de margarine.

Effondrement d'un bâtiment. — Jeudi, vers trois heures de l'après-midi, la toiture en fer de l'atelier de M. Desmet, serrurier, installé tout récemment place du Sacré-Cœur, s'est effondrée; à ce moment, plusieurs ouvriers travaillaient à l'intérieur; avertis par le craquement, ils n'eurent que le temps de se retirer sans pouvoir éviter la chute sur leur tête de quelques débris de pannes; l'un d'eux, notamment, s'abrita sous la forge, mais pas assez vivement pour qu'une brique ne vint lui faire sur le front une contusion peu grave heureusement. On ne sait à quelle cause attribuer cet accident.

La mort d'une malheureuse. — Nous avons parlé de cette pauvre vieille qu'on avait trouvée, jeudi matin, à moitié gelée, sur le seuil d'une maison de la rue du Coq-Français. La malheureuse, qui avait été transportée à l'hôpital, a succombé dans la nuit à ses souffrances.

Un accident place de la Fosse-aux-Chênes. — Dans la journée de mercredi, la femme Caroline Lagache, Vve Cousin, âgée de 65 ans, s'est fait des contusions à la joue gauche en tombant sur un trottoir, place de la Fosse-aux-Chênes. M. Lagneau pharmacien, a donné les premiers soins à la pauvre vieille, et a déclaré que sa blessure était sans gravité. Mme Cousin a pu retourner seule en son domicile rue de la Lys.

Une double chute. — Jeudi matin, vers onze heures, un vélocipédiste venant de la Grande-Place s'engageait dans la rue de la Gare. Une dame traversait la chaussée: elle voulut se garer, mais de façon si malheureuse qu'elle vint heurter la bicyclette et tomba. La secousse, d'autre part, fit également choir le vélocipédiste. Il n'y a heureusement aucune blessure grave à constater de part et d'autre: tout simplement de légères contusions.

Mordu par un chien. — Dans l'après-midi de mercredi, une femme Delplace Auguste marchande de chiffons à Croix, rue Jacquard, informait l'agent Cattoir qu'un chien, appartenant à M. Casimir Florquin, avait mordu son mari au mollet, la veille, rue d'Inkermann, son mari était revenu du travail avec une forte fièvre. M. le commissaire du second arrondissement a été prévenu: il a invité M. Florquin à faire visiter son chien par un vétérinaire.

Nécrologie. — On annonce la mort, à l'âge de 75 ans, de M. Louis Dillies, conseiller municipal de Marcq-en-Barœul. Ses funérailles auront lieu le lundi 28 courant, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul.

Les accidents de la rue. — Trois accidents, heureusement sans gravité, se sont produits dans la journée de jeudi. Rue du Vieil-Abreuvoir, une vieille femme, portant une pièce de tissus, s'est foulé le pied droit en voulant descendre le trottoir.

— Rue des Arts, un domestique conduisant un tombereau, marchait près de son véhicule, quand, à la suite d'un faux pas, il tomba, dans sa chute il se fit de légères contusions aux mains.

— Rue du Tilleul enfin, un homme d'une quarantaine d'années, qui conduisait une brouette, a fait également une chute et s'est démis l'épaule gauche.

Un accident, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Jeudi matin, vers 7 heures, M. Leopold Vandeputte, concierge, rue de la Fosse-aux-Chênes, était monté à sa chambre, pour y prendre une chaise et la descendre; arrivé au milieu de l'escalier il fit un faux pas et tomba avec celle-ci jusqu'en bas des marches; au bruit de sa chute, Mme Vandeputte et un domestique sont accourus et ont transporté le blessé dans la cuisine. Un médecin a déclaré que M. Vandeputte avait le bras gauche démis et des contusions peu graves au côté droit. Un repos de quelques jours suffira pour le rétablir.

Un cabaretier de la rue de la Gare, M. X...., a eu, jeudi soir, dans un estaminet de la rue Blanchemaille, une discussion violente avec sa femme; des injures le mari et la femme en arrivèrent bientôt aux coups. La scène recommença ensuite chez eux; les menaces de M. X..., décidèrent sa femme à chercher un abri chez un voisin, avec son enfant.

Un accident de voiture. — Jeudi, vers midi, un accident s'est produit à l'angle des rues du Grand-Chemin et de l'Alouette. Une voiture de maître, lancée à une allure très rapide, a accroché l'attelage d'un marchand de lait qui venait en sens opposé. Par suite du choc, le cheval du marchand de lait s'est abattu sur la chaussée. Procès-verbal a été dressé.

Une pauvre vieille, Antoinette Lefebvre, âgée de 60 ans, se faisait conduire tous les matins, route de Lannoy, par ses fils, afin d'implorer la pitié des passants.

Jeudi matin, vers dix heures, des personnes trouvèrent la pauvre femme étendue sur la chaussée, et ne donnant plus signe de vie. Un médecin fut appelé et la fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Antoinette Lefebvre n'avait pu résister à l'intensité du froid. Néanmoins son état ne paraît pas bien grave.

Mme Lefebvre demeure rue du Pile, cour Vroman.

Un ivrogne furieux. — Un mécanicien, M. Leriche, se disposait à rentrer chez lui, rue de la Banque, jeudi, vers minuit. Il rencontra soudain le nommé Henri G.., absolument gris, qui voulait enfoncer la porte de son domicile.

M. Leriche alla avertir un agent du Pont Morel, qui écroua notre homme au dépôt.

Un accident Grande-Place. — La voiture d'un marchand de chaussures de la Grande-Rue, traversait la Grande-Place, vendredi après-midi. Près de la salle d'attente du tramway à vapeur, les brancards se brisèrent et le domestique fut projeté sur le sol et blessé à l'œil. On le transporta dans une maison voisine, où on lui prodigua des soins et il put ensuite retourner chez lui.

Un accident, rue Monge. — Un gamin d'une douzaine d'années, Adolphe Verschussen, voyait passer un camion en face de chez lui rue Monge. Il voulut sauter sur le véhicule, mais il prit mal son élan et tomba se fracturant l'avant-bras gauche.

Une arrestation pour vol. — La police a arrêté la nommée Julia D..., âgée de 21 ans, pour vol d'un pantalon au préjudice de M. Hector Delannoy, cafetier, rue de la gare.

Les contraventions du jour. — Elles sont surtout relatives à des cabaretiers, qui, dans la nuit de vendredi à samedi, ont retenu leurs consommateurs jusqu'à des heures ultra-tardives. Puis, il y a l'éternel chapitre des ivrognes: l'un voulant tout casser dans un débit de boissons, l'autre sollicitant l'aumône de porte en porte, afin de pouvoir continuer ses libations. Tout ce monde a été écroué.

Flers. — *Un accident de voiture.* — Jeudi matin, le domestique de M. Delplanque suivant la route de Lille à Croix, avec sa voiture lourdement chargée de ferrailles. Près du pont de Croix, l'une des roues se brisa; la secousse fut tellement forte que le domestique fut précipité hors de la voiture. Il ne se fit heureusement, dans sa chute, que des égratignures aux mains et aux jambes.

Wasquehal. — *Un mauvais fils.* — Il y a quelques temps, un individu nommé Henri Carré, habitant le Noir Bonnet, encourait quelques mois de prison pour avoir battu violemment sa mère. Il y a deux jours, le condamné revint au logis. On le croyait amendé mais il n'en était rien. Mercredi après-midi, sa mère lui faisait une petite observation. Sans rien lui répondre, il se rua sur elle et la frappa avec violence. Sa sœur voulut s'interposer, mais mal lui en prit, car le forcené tourna sa colère contre elle et, la frappa si rageusement qu'elle eut une côte enfoncée. Plainte a été portée à la gendarmerie.

— Voici la liste des conscrits de Wasquehal de la classe 1891: Désiré Baelde, Clément Bethune, Séraphin Boubeure, Gustave Brisac, Pierre Butin, Gustave Campeneire, Henri Carré, Victor Carette, Henri Darras, Jules Decorte, Alphonse Dedunsloeger, Pierre Delcour, Emile Delesalle, Abel Demêtre, Georges Desrumeaux, Georges Dillies, Louis Dupont, Gustave Dussart, Henri Franchomme, Pierre Gallet, Charles Gros, Albert Guillemot, Alfred Haquette, Alphonse Lamarque, Jules Lucq, Jules Montaigne, Floris Nisse, Léon Stein, Joseph Surmont, Jules Surmont, Auguste Vander Poorten, Henri Vanduppen, François Vauranst, Pierre Verdumen.

Hem. — *Enlèvement d'une petite fille par des saltimbanques.* — Jeudi après-midi, à la sortie de l'école, une voiture de saltimbanques stationnait près du hameau du Petit Lannoy. Tout à coup plusieurs individus en descendirent, accostèrent la petite Beusquart Marie, âgée de 10 ans — dont les parents habitent le hameau des Trois Baudets — puis, tout à coup, la firent monter dans leur voiture. A peine y était-elle installée que le véhicule disparaissait au grand galop. Plusieurs personnes, qui avaient constaté l'enlèvement, poursuivirent la voiture mais ne purent la rejoindre. Ils prévinrent alors les parents et ceux-ci se mirent à la recherche de leur enfant — mais ce fut en vain.

La gendarmerie a été prévenue et d'actives recherches sont faites pour découvrir les ravisseurs.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Refuge de nuit. — *Nuit du 23 au 24 décembre 1891.* — Mineur, 1; Journaliers, 5; serrurier, 1; tonneliers, 2; boucher, 1; horloger, 1; domestiques, 2; colporteur, 1; boulanger, 1; tailleur d'habits, 1; charretiers, 2; saltimbanque, 1; peintres, 4; terrassiers, 2; menuisier, 1; chauffeur, 1: tisserand, 1; ménagère, 1. — Total, 29.

Une tombola. — La chorale l'*Aurore* expose en ce moment sa tombola, rue de Mouveaux, 68. On peut se procurer des billets à l'*Abondance*, rue de Mouveaux, 66; au *Baryton*, rue du Grand Chemin; chez M. Germain, rue de l'Alouette; chez M. Perquy Jacques, Au Grand Saint-Martin, place de Roubaix; chez M. Laureyns Oscar, rue de la Gare, et à l'*Univers*, rue de l'Epeule. Prix du billet 0,25. Le tirage de la tombola aura lieu très prochainement.

On nous prie d'insérer la note suivante:

« La chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Roubaix et environs, dans sa séance du 13 décembre 1891, a décidé qu'à partir du 15 janvier 1892, le paragraphe 3 de l'article 6 du règlement sera appliqué à tous les sociétaires en retard de leurs cotisations.

» Toutefois, les sociétaires qui par suite de maladie, chômage ou autres, se trouvent en retard et qui veulent rester sociétaires, en aviseront le secrétaire ou un membre de la commission avant la date citée plus haut ».

On nous prie d'annoncer que **M. et Mme MEIER, dentistes**, de Courtrai, seront absents du 24 décembre au 4 janvier. 56343—28029

Comment on devient l'ami de la maison!

Doublaize (Doubs), le 24 février 1891. — Depuis déjà des années je fais usage de vos bonnes Pilules suisses et je m'en trouve très bien contre les mauvaises digestions, la constipation et tant d'autres malaises. Nous en faisons chez nous un usage continu et nous nous efforçons de propager leur efficacité. Je vous autorise à publier ma lettre.

29077d (Sig. lég.) Jean-Louis Clerc.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS depuis 3 fr. le cent

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

25 décembre 1671. — Lettre de Colbert à l'intendant Le Pelletier. « A l'égard des difficultés que les manufacturiers de la campagne (Roubaix, Tourcoing, Lannoy) vous ont expliquées, pour n'être pas obligés de porter leurs damas blancs à Lille et Tournay pour y être teints et façonnés, je n'estime pas qu'elles soient assez fortes, étant certain qu'en tous les lieux où les marchandises se fabriquent, elles y sont aussi apprêtées particulièrement lorsqu'elles se font proche des grandes villes; etc. » (Archives du ministère de la marine, *registre des dépêches concernant le commerce*, année 1671, f° 194). Les réclamations des Roubaisiens avaient été soulevées par l'arrêt du Conseil d'Etat du 28 août 1671. (*Voir l'éphéméride de cette date*), qui interdisait le transport hors du royaume d'aucune pièce de damas de laine écrue; nos industriels eussent préféré expédier leurs damas à Gand et à Amsterdam, où on les teignait beaucoup mieux et à meilleur marché qu'à Lille et à Tournay et où ils trouvaient un écoulement plus facile. A en juger par la lettre que nous citons leurs réclamations restèrent sans succès. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 59).

Cartes de visite à la minute. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boite contenant 100 cartes et 100 enveloppes.

(*Voir à la 4e page*).

Cartes de visite à la minute: 2 fr. le cent; 3 fr. en gravure.

WATTRELOS

Adjudications. — Jeudi après-midi ont eu lieu les adjudications suivantes:

1° Fournitures classiques: le devis s'élevait à 1.200 francs; M. Alexandre Boitiaux, libraire à Lille a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 25,25 0/0; 2° Mesurage public des étoffes: M. Alfred Godtsthalck a été déclaré adjudicataire, moyennant le prix de 100 fr. par année.

Une soirée récréative. — Aujourd'hui, jour de la Noël, une séance récréative sera donnée à l'Association amicale des anciens élèves des Frères, au Patronage St-Louis; cette soirée promet d'être des plus intéressantes.

Un grand drame en quatre actes et une comédie en un acte seront joués par les anciens élèves.

La soirée commencera à 5 heures 1/2 précises dans la salle du Patronage; elle ne peut manquer d'attirer un nombreux et sympathique public. Les anciens élèves sont invités à y assister, ils profiteront d'une réduction de moitié sur le prix des places.

Le public n'oubliera pas que cette fête est une œuvre de bienfaisance des plus utiles et des plus méritoires.

TOURCOING

Elections au Conseil des Prud'hommes. — Nous rappelons que l'élection aura lieu dimanche à l'Hôtel-de-Ville. Le scrutin sera ouvert à 9 heures du matin et fermé à midi. Voici les noms des candidats ouvriers:

1re Catégorie: MM. Alfred GRAVIÈRE;
2e » François HOUZET;
3e » Philippe-Ernest BODIN;
4e » Denis DESCHAMPS.

La Noël. — La fête de Noël a été célébrée dans toutes les paroisses avec plus de solennité encore si possible que par le passé, les fidèles n'ont jamais fait preuve de plus d'empressement pour assister à toutes les cérémonies de la journée.

A Notre-Dame la première messe est précédée des matines; et dès quatre heures l'église était déjà comble, le chœur et la nef étaient resplendissants de lumière et la nouvelle décoration de la voûte produisait le plus merveilleux effet.

La pompe n'a pas été moindre à Saint Christophe où comme les années précédentes on admirait la splendide décoration. Au salut de 5 heures et demie il y avait foule comme à tous les offices. Entre autres chants de Noël nous avons entendu plusieurs strophes chantées d'une voix large et puissante de l'hymne, du vrai Noël dont on ne connaît pas l'auteur et qui produit toujours un si douce émotion: « Adeste Fideles. »

A Notre-Dame de Lourdes les *Mélophiles Tourquennois* ont chanté la messe. A l'église du Sacré-Cœur c'était l'*Harmonie Tourquennoise* qui exécutait.

Un douanier tamponné à la barrière du Tilleul — Le dangereux passage à niveau du Tilleul a encore été, vendredi vers 9 heures du soir, le théâtre d'un grave accident.

M. Vincent Theye, sous-brigadier de douane, et le préposé Hyacinthe Nohet, demeurant tous deux à la caserne de Wattrelos, venant du Sapin-Vert, allaient traverser le passage à niveau du Tilleul, au moment où se croisaient deux trains sur les voies, du côté de Tourcoing. En même temps, un train de manœuvres, composé d'une dizaine de wagons, conduit par le mécanicien Berthoud, était refoulé vers la gare. Le pignon de la maison, du côté des numéros impairs, qui touche à la clôture du chemin de fer, empêchait ce troisième train d'être aperçu par les douaniers. M. Theye, qui se trouvait un peu en avant fut atteint par le premier wagon et projeté en avant, un peu au dehors de la voie. La main gauche fut seule atteinte par les roues, et l'index a été complètement écrasé; en outre, de la chute sur les rails, est résulté une grave fracture de l'humerus.

Après avoir reçu dans une maison voisine, les premiers soins du médecin de la Compagnie, le blessé, qui est célibataire, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Samedi matin son état paraissait assez satisfaisant, et on ne pense pas qu'il y ait lieu de craindre des lésions internes.

Toutefois, on a dû pratiquer l'amputation du bras gauche.

Avis aux ménagères. — Par ces temps de gelée, il n'est pas inutile de rappeler aux ménagères qu'il est défendu de laisser couler de l'eau sur la voie publique.

Jeudi matin, un agent passant rue de la Cloche, trouva une femme en défaut; il lui demanda son nom et comme celle-ci répondit d'une façon peu polie et ne donna pas un nom exact, elle dut aller s'expliquer dans le cabinet de M. Cotard, commissaire de police.

Les autorisations de bâtir. — M. Gutkny, un mur de clôture rue Latérale; MM. Tiberghien frères et sœur, maison rue de Turenne; M. Lelong-Delplanque, un mur de clôture rue du Calvaire; M. Wattine-Delpierre, remaniement de la façade de sa propriété, rue de Turenne. M. Ducroquet-Delnestre, une maison boulevard Gambetta; M. Franchomme-Destombes, une maison rue des Moulins.

La guerre aux reverbères. — Les sévères leçons données aux gamins, dans les dernières audiences de simple police, ne profitent guère: deux écoliers de 9 et 12 ans, du Pont de Neuville, sont de nouveau poursuivis pour avoir jeté des pierres dans les lanternes à gaz du pavé de la Pierre-Bleue.

— Au Blanc-Seau on a été plus loin: mardi matin on a trouvé cassé en deux pièces le candélabre à l'angle des rues Solférino et du Louchet.

Avis aux anciens militaires. — Les anciens militaires ayant 14 ans de services et non retraités, sont priés de se présenter ou d'écrire à M. Dormaël, 20, rue de l'Hôtel de Ville, Tourcoing, à la grande maison de blanc, pour recevoir communication d'une lettre les concernant.

Mouveaux. — *L'accident de voiture.* — Nous apprenons que l'état de M. Pierre Picavet, la victime de l'accident de voiture dont nous avons parlé dans notre numéro de mercredi dernier, s'est sensiblement amélioré. Il avait été l'objet des soins les plus dévoués chez M. Debloch, à la Forgette. Jeudi après-midi le docteur Vincent a jugé sa situation assez satisfaisante pour le faire transporter en voiture à la ferme.

Roncq. — *Enfants retrouvés.* — Les deux enfants dont nous avions signalé la disparition, ont été retrouvés jeudi au pont de Marcq.

A l'occasion des fêtes et des réunions de famille, les personnes qui désirent organiser un bon dîner à des prix très raisonnables, doivent s'adresser à **M. Tanghe-Verdonck**, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. On trouvera dans son magasin des marchandises fraîches et de 1er choix, des volailles truffées ou *marronnées* d'une façon soignée; de plus, d'excellents pâtés de gibier, de poulets et de foies d'oie aux truffes.

Il y a dans ce magasin des champignons frais, tous les jours, des fruits et des salades de pleine saison. 58658

LILLE

Le recteur de l'Académie de Lille nommé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Après une très longue séance en comité secret, l'Académie, sous la présidence de M. Jules Oppert, a procédé à l'élection de plusieurs correspondants. Elle a nommé: correspondant français, M. Bayet, recteur de l'académie de Lille.

Une distinction honorifique. — M. Alexandre Jonglez de Ligne, ancien auditeur au Conseil d'Etat, a reçu du pape le titre héréditaire de comte romain.

Chambre syndicale des agents de change. — Dans son assemblée générale de mercredi, la compagnie de change a composé comme suit sa chambre syndicale pour l'année 1892: Syndic, M. Paquin, en remplacement de M. Félix Pajot, syndic sortant, non rééligible; adjoints: MM. Fevez et Crouard.

Un incendie à Lille. — Un incendie s'est déclaré jeudi, vers 4 h. 1/2 du matin, rue de Flandre, 45, dans la cuisine de la maison occupée par M. Bon, débitant de tabac. Le feu n'a pas tardé à se communiquer à l'atelier de M. Brador, corroyeur contigu à la pièce incendiée. Les postes de pompiers de la rue de Flandre et de la rue d'Isly ne tardèrent pas à arriver sur les lieux, où se trouvait déjà MM. Delattre et Contamine, capitaines; Aerts; lieutenant. A six heures, tout danger avait disparu.

Les dégâts, chez M. Bon, ont porté principalement sur les objets mobiliers; ils sont évalués à 5.000 francs. M. Brador a essuyé 10.000 francs de pertes en marchandises et en outillage. La toiture de son atelier est de plus complètement détruite. Ce dernier immeuble est la propriété de M. Dewattines, boulevard Victor Hugo. La cause du sinistre est inconnue. Une enquête est ouverte.

Concerts et Spectacles

Une soirée bachique à la « Grande Fanfare ». — La *Grande Fanfare* offrira à ses membres honoraires une soirée bachique, le dimanche 25 décembre, à 7 heures du soir, en son local, hôtel des Pompiers.

On y entendra différents artistes distingués.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, la qualité de membre honoraire sera reconnue au contrôle.

Tourcoing. — Voici le programme de la matinée musicale qui sera donnée par l'*Association symphonique* le dimanche 27 décembre 1891 à quatre heures après-midi, dans la salle de la société des fêtes de Tourcoing, place Leverrier.

Première partie: 1. Première symphonie, *Adagio molto et allegro con brio. Andante, Menuet, Finale*, Beethoven; 2. Fantaisie militaire, exécutée par M. A. Bailly, violon solo de l'*Association symphonique*, Léonard; 3. Souvenir de Hapsal, Tschaïkowski; 4. Ouverture de la *Grande Duchesse, de Gerolstein*, Offenbach.

Deuxième partie: 1. Première suite d'orchestre de l'*Arlésienne, Prélude, Minuetto, Adagietto, Carillon*, G. Bizet; 2. Fantaisie sur la *Jolie Parfumeuse*, Offenbach; 3. Pasquilles tourquennoises, par M. Jules Watteeuw, J. Watteeuw; 4. *Marche solennelle du Couronnement*, Tschaïkowski. L'orchestre sera dirigé par M. Albert Masurel. Le concert sera terminé à 6 heures.

— *Cercle du Petit Château* (rue du Moulin Fagot). — Dimanche 27 décembre 1891, à 5 heures 1/2 du soir, soirée musicale, dite Bachique, offerte par les diverses sections musicale et dramatiques du Cercle à MM. les sociétaires. Le programme suivra.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Les expositions de pigeons. — Dimanche dernier, chez Duthoit, après la magnifique exposition des pigeons de MM. Willem et Noël, l'on voyait ceux de MM. A. Desmarchelier et Ch. Staels.

Parmi les pigeons de M. Staels on remarquait une jolie série d'écaillés, dont le n° 1 a été primé plusieurs fois; on voyait ensuite au n° 10, un magnifique type anversois, trop jeune pour avoir fait ses preuves, contrairement au n° 8 qui, lui, a été primé dans plusieurs concours au-delà de Paris.

Vient ensuite une très belle série de bleus. M. Desmarchelier ne se laissa pas dépasser par son ami quant aux primés. Son bon meunier, son roux et son fameux noir écaillé ont une réputation qui n'est plus à faire. On remarquait aussi une magnifique femelle bleue, jeune de 91 et une belle série de bleus dont plusieurs déjà primés.

D'après ce compte rendu sommaire, l'on voit que les expositions du *Pigeon blanc* ne laissent rien à désirer. Dimanche prochain 27 décembre chacun voudra voir les pigeons de M. A. Orgaerd qui y seront exposés. Le nom de l'amateur dispense de tout commentaire.

Dans sa séance du 13 décembre l'Union fédérale colombophile a renouvelé sa commission pour 1892 comme suit: président: MM. Jules Rabaux, membre de la société l'Eclair ailé; vice-président, Jules Denis, id., le Petit Pigeon Bleu; secrétaire, Ernest Hermann, l'Egalité; secrétaire-adjoint, Arthur Leman, id., l'Express;